



VINCENNES

SÉJOURS HIVER 100% MONTAGNE

CENTRE LES PRIMEVÈRES
À HABÈRE-POCHE

15-22 février 2025 • 6 - 12 ans

23 février-2 mars 2025 • 6 - 12 ans / 13 - 17 ans



PRÉ-INSCRIPTIONS EXCLUSIVEMENT EN LIGNE
SUR L'ESPACE FAMILLE DU 11 NOVEMBRE AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2024

PLUS D'INFORMATIONS SUR VINCENNES.FR



SÉJOUR MONTAGNE

CENTRE LES PRIMEVÈRES À HABÈRE-POCHE

TRANSPORT EN CAR DE VINCENNES



MAIS AUSSI ...

LES VEILLÉES DU SOIR TEL QUE
CONTES ANIMÉS, CHASSES AUX
TRÉSORS, BURGER QUIZZ,
À LA RECHERCHE DE LA
NOUVELLE STAR, KOH LANTA,
ESCAPE GAME, MATCH D'IMPRO
ET LA SOIRÉE DISCO!

DU 15 AU 22
FÉVRIER 2025

DU 23 FÉVRIER
AU 02 MARS 2025

6-12 ANS

6-12 ANS

13-17 ANS

■ SKI ALPIN

5 séances de cours E.S.F. de 2 heures dispensées par des moniteurs de l'École du Ski Français pour tous les niveaux (débutant à expérimenté). En fin de séjour, les niveaux seront évalués lors du passage de tests et les insignes seront offerts.

- Atelier pédagogique à la ferme

■ SKI ALPIN POUR 6-12 ANS

5 séances de cours E.S.F. de 2 heures dispensées par des moniteurs de l'École du Ski Français pour tous les niveaux (débutant à expérimenté). En fin de séjour, les niveaux seront évalués lors du passage de tests et les insignes seront offerts.

- Atelier pédagogique à la ferme

■ SKI ALPIN OU SNOWBOARD POUR LES 13-17 ANS

- Au choix Ski alpin ou Snowboard avec moniteur E.S.F + séances libres au moment de l'inscription
- 5 séances de cours E.S.F. de 2 heures dispensées par des moniteurs de l'École du Ski Français pour tous les niveaux (débutant à expérimenté). En fin de séjour, les niveaux seront évalués lors du passage de tests et les insignes seront offerts.

- Sortie raquette

POUR TOUS

- Jeux de neige, luge, bonhommes de neige
- Activités manuelles, sportives et de découvertes en fonction de la météo et des envies des jeunes
- Sous réserve des conditions d'enneigement, la pratique du ski alpin pourra être encadrée par les animateurs en plus des cours E.S.F.

6-12 ANS

A	B	C	D	E
403€	456€	504€	552€	605€
F	G	H	I	J
653€	706€	759€	812€	859€
NV*	Tarifs suivant le quotient familial *NV = non vincennois			
902€				

13-17 ANS

A	B	C	D	E
441€	488€	552€	605€	658€
F	G	H	I	J
716€	769€	822€	870€	923€
NV*	Tarifs suivant le quotient familial *NV = non vincennois			
950€				

MODALITÉS DE PRÉ-INSCRIPTION

Les préinscriptions se font uniquement via l'Espace famille

PRÉINSCRIPTIONS DU 11 NOVEMBRE AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2024 SUR L'ESPACE FAMILLE

■ SI VOUS N'AVEZ PAS ACCÈS À VOTRE ESPACE FAMILLE

• Vous avez perdu ou oublié votre mot de passe ?

Cliquez, dans l'Espace famille, sur le message « j'ai oublié mon mot de passe » ;

• Si, en entrant votre adresse mail, vous lisez

« le nom d'utilisateur ou l'adresse mail n'a pas été trouvé » alors que votre ou vos enfants ont fréquenté les écoles publiques ou les prestations proposées par la direction Enfance Jeunesse, rendez-vous dans la rubrique Démarches en ligne du site de la Ville rubrique Famille / enfance / Espace famille : signaler un incident de connexion en indiquant la nature de votre demande.

• Si votre enfant n'a jamais fréquenté de structures gérées par la direction

Enfance Jeunesse (petite enfance, école publique vincennoise, accueils périscolaires ou de loisirs, séjour de vacances), vous devez vous rendre à l'accueil de l'Hôtel de ville pour la création de votre espace personnalisé. Vous pourrez ensuite procéder à la préinscription en ligne. Cette démarche doit être effectuée par un ayant droit. Munissez-vous d'un justificatif de domicile, de votre livret de famille et de votre avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023.

■ COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT POUR QU'IL PARTICIPE À UN SÉJOUR DE VACANCES ?

• Pour chaque période de vacances, une période de préinscription a lieu. Cette démarche doit être effectuée sur votre Espace famille.

• Lorsque le nombre de demandes dépasse le nombre de places proposées, un tirage au sort est mis en place.

Les parents sont informés par courriel :
- soit par l'envoi d'un dossier d'inscription, pour confirmer cette dernière,
- soit par l'envoi d'un courriel informant d'une mise sur liste d'attente.

Les familles bénéficiant de la tranche A du quotient familial peuvent contacter le CCAS.

Attention !

N'oubliez pas de faire calculer votre quotient familial

avant toute démarche de préinscription et de prendre connaissance du règlement intérieur des séjours sur vincennes.fr ou l'Espace famille.

Renseignements et pièces à fournir sur vincennes.fr, rubrique Quotient familial.